

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 9
Membres absents : 4
Procuration : 1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 05 octobre 2023
à 19 heures 30**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 29 septembre 2023 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire

Membres présents :

MM Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mmes Audrey FROEHLICH - Mylène FAUL – MM Gérard MICHEL - Frédéric SCHERRER - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absents excusés : Mme Marie-Françoise CHIROL donne procuration à Mme Marjorie ZIMMERMANN - MM. Philippe PIERRON- Yannis BLAISE- Damien GUENAIRE

Absent :

Quorum : atteint

Secrétaire de séance désignée par vote : **Marjorie ZIMMERMANN** à l'unanimité

DCM n° 2023D0510-02

Objet : Vote des subventions aux associations pour l'année 2023

Madame La Maire propose le vote d'attribution des subventions allouées aux diverses associations pour l'exercice 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le versement des subventions suivantes :

<u>Associations communales :</u>	<u>Montant</u>
Loisirs créatifs	300 €
Pétanque Nidervilloise	300 €
Tennis & Badminton	500 €
Eden Pongiste	500 €
Anciens combattants	300 €
La Cantera	300 €
 <u>Associations extérieures :</u>	
SPA	400 €

Ces montants sont inscrits au compte 65748 du budget primitif 2023. La participation allouée à la SPA est inscrite au compte 6281.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire, par transmission à la Sous-Préfecture, le 06 octobre 2023.

La Maire,
Marie-Véronique BUSCHEL



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MVB', written over a faint circular stamp impression.